

Ministry of Education
Ministry of Training,
Colleges and Universities

French-Language Education
Policy and Programs Branch
Mowat Block, 8th Floor
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2
tel: 416 325-2127
fax: 416 325-2156

Ministère de l'Éducation
Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités

Direction des politiques et programme
d'éducation en langue française
Édifice Mowat, 8^e étage
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2
tél : 416 325-2127
télé : 416 325-2156



NOTE DE SERVICE

Destinataires : Directrices et directeurs de l'éducation
Surintendante du Centre Jules-Léger

Expéditrice : Ginette Plourde, directrice
Direction des politiques et programmes
d'éducation en langue française

Date : Le 2 mars 2011

Objet : Séances de formation en région pour appuyer la nouvelle philosophie du programme-cadre révisé en *Éducation physique et santé – 1^{re} à la 12^e année* et la nouvelle politique d'évaluation *Faire croître le succès*

La présente note de service a pour but de vous transmettre de l'information au sujet des sessions de formation en région pour l'approche *Apprendre par le jeu*, la philosophie constituant la toile de fond pour le curriculum en éducation physique et santé ainsi qu'une journée de formation en évaluation pour les enseignantes et enseignants en éducation physique et santé du palier élémentaire et secondaire.

Il est important que les participantes et participants soient avisés qu'ils doivent prendre part aux **deux jours** de la formation. Il y aura une journée de formation théorique et pratique, qui portera sur l'approche *Apprendre par le jeu* offerte par Fran Harris, spécialiste dans le domaine. Pour cette journée, les participants doivent être en tenue sportive puisque la formation se déroulera dans un gymnase. La journée pratique est surlignée en jaune dans le tableau ici-bas. La deuxième journée de formation conjointe pour l'élémentaire et le secondaire portera sur l'évaluation du rendement des élèves selon la nouvelle politique *Faire croître le succès* en lien avec le curriculum éducation physique et santé.

Lieux	Toronto	Ottawa	Sudbury
Formation élémentaire	18-19 avril 2011	4-5 avril 2011	26-27 avril 2011
Formation secondaire	19-20 avril 2011	5-6 avril 2011	27-28 avril 2011

À cette fin, nous invitons tous les conseils scolaires de langue française ainsi que le Centre Jules-Léger à déléguer, aux frais du Ministère, un maximum de 8 enseignantes et enseignants pour la formation qui aura lieu dans la région respective: soit 4 enseignantes et enseignants par palier. Le conseil scolaire peut aussi déléguer une représentante ou un représentant du conseil. Il serait utile que ces personnes connaissent les programmes-cadres afin d'être en mesure de coordonner et d'assurer, au sein de leur conseil, la formation de l'ensemble des enseignantes et enseignants. Le ministère de l'Éducation s'attend en effet à ce que ces représentantes ou représentants délégués aux séances de formation du Ministère puissent transmettre cette formation lors d'activités de perfectionnement professionnel planifiées par les conseils scolaires.

Les séances de formation auront lieu à Sudbury (Nord), à Ottawa (Est) et à Toronto (Sud) aux dates précisées dans le tableau ci-haut. Les enseignantes et enseignants des conseils scolaires du nord pourront assister soit à la séance de formation à Sudbury ou à celle de Toronto, selon ce qui est le moins dispendieux au niveau des déplacements. Ces séances débuteront à 9 h pour se terminer vers 16 h à chaque jour. Veuillez noter que le petit déjeuner ainsi que le déjeuner seront servis sur place et ne seront pas remboursables par les participantes et participants.

Vous trouverez, à l'annexe A, le formulaire d'inscription qui devra être retourné, dûment complété, à l'attention de Lucie Archambault, par courriel à Lucie.Archambault@ontario.ca, ou par télécopieur au 613-733-6225, **au plus tard le jeudi 24 mars 2011.**

Suite à la séance de formation, les enseignantes et enseignants devront présenter leur demande de remboursement à leur conseil scolaire respectif selon la procédure habituelle. Le remboursement des frais d'hébergement, de déplacement, de repas et de suppléance sera effectué selon les taux du Ministère précisés à l'annexe B.

Chaque conseil scolaire devra soumettre, au plus tard le 31 mai 2011, une seule demande de remboursement au Ministère en faisant parvenir une facture accompagnée des formulaires de remboursement des participantes et participants et des pièces justificatives à l'attention de :

Lucie Archambault, agente d'éducation
Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française
Ministère de l'Éducation
1570, chemin Walkley, Ottawa, Ontario K1V 6P5

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Lucie Archambault au 613-733-6095, ou par télécopieur au 613-733-6225, ou encore par courrier électronique.

Je vous remercie de votre participation et de votre soutien continu à mise en œuvre du curriculum de l'Ontario.

Ginette Plourde

p. j. : Annexe A – Formulaire d'inscription
Annexes B – Information sur le remboursement des frais de voyage

c. c. : Chefs des bureaux régionaux
AEFO